Nom Prénom Adresse Préfecture de la Creuse Place Louis Lacrocq BP 79 23011 GUERET CEDEX

A l'attention de Monsieur CHOPIN, préfet

Objet : PER de Villeranges

Monsieur le Préfet,

En novembre 2013 un PER fut attribué par le gouvernement à la société COMINOR afin, qu'aidée de sa maison mère La Mancha, elle puisse commencer des travaux de recherches aux fins d'extractions minières sur le site dit « de Villeranges ». Ensuite, l'affaire va suivre la routine procédurale : deux arrêtés préfectoraux vont autoriser les phases de recherches successives (*dates et numéros sur creuse.gouv.fr*); les lois sont respectées sur la forme et le fond; les normes sanitaires, environnementales sont respectées ; aucun dégât n'est à prévoir nous dit-on. Dormez citoyens.

Certes en octobre 2014, un arrêté préfectoral institue un lourd régime de servitude d'utilité publique sur l'ancien site minier du Châtelet, la zone est « tchernobylisée » - Que personne ne bouge, ne plante, n'arrose sous peine d'y perdre la santé. C'est étonnant pour un site fermé en 1955 et, soi-disant réhabilité en 2008, à quel coût déjà ???????? 4,5 millions d'euros.

Comme si une incohérence ne suffisait pas, en janvier 2015, un arrêté ministériel accepte l'abandon par le BRGM de sa concession des mines du Châtelet. L'ensemble de ces parcelles aurifères est, à nouveau, offert à l'appétit des miniers.

Ce qu'il faut en conclure et sur lequel je bute un peu, c'est ceci : la mine d'hier tue encore mais estce une raison suffisante pour protéger l'avenir ?

Mais, Monsieur le Préfet, je ne vous interpelle pas pour si petite question...

J'ai donc bien compris l'intérêt des miniers qu'ils soient basés au Canada, au Luxembourg et qu'ils encaissent leur argent sur un compte bancaire à Abu Dhabi où sous d'autres cieux paradisiaques ... Je comprends leur appétit (qui ne manque de rien, veut plus), je comprends moins bien l'intérêt de notre gouvernement (quoique ...) mais je ne comprends, pas du tout, votre désintérêt pour ce que les habitants, les « pays », les édiles vous disent, vous écrivent.

Rappel sommaire : Le conseil général de la Creuse, en son temps, a voté une motion demandant l'arrêt du PER, le conseil départemental, le conseil régional ont fait la même démarche, idem pour les élus ayant la chance de rouler sur l'or à l'intérieur du PER, l'AMAC a aussi de voté contre et plus de 5000 citoyens ont signé une pétition demandant l'arrêt du PER.

CONTRE est la réponse majoritaire faite par les habitants de la région à ce projet sans intérêt public.

Que va-t-il se passer ? Jusqu'à quand l'Etat va-t-il rester sourd à la voix de ses citoyens, de ses élus, de ses représentants, parfois les plus ardents ?

Peut-être jusqu'au jour où, vous-même, vous accepterez d'écouter et, peut-être de transmettre, ce que disent les habitants de la Creuse et des régions voisines : NOUS NE VOULONS PAS DES MINES.

Et c'est pour vous dire ce NON, Monsieur le Préfet, que je vous interpelle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.